

## Sous le voile de la laïcité

Il aura suffi qu'un obscur élu bourguignon RN agresse une femme voilée dans une assemblée pour que la guerre du voile reprenne de plus belle, sur fond d'attentat à la préfecture de police de Paris.

TwitterFacebook



Publié le 24 octobre 2019

par [Daniel Lenoir](#)



Sur le voile, tout a été dit ainsi que son contraire... et les deux sont vrais : oui, le voile révèle une volonté d'inférioriser la femme ; mais, oui aussi, son port, librement revendiqué par 99 % de celles qui le portent\*, est l'expression de leur liberté religieuse garantie par la laïcité.

Sur la laïcité, on a tout dit et son contraire... et les deux sont vrais : oui, la laïcité garantit le droit de croire – ou de ne pas croire – et de l'exprimer, y compris dans l'espace public, y compris dans sa tenue vestimentaire – sauf en cas de trouble à l'ordre public, comme avec le voile intégral – ; mais, oui aussi, elle impose la neutralité à ceux qui participent au service public, et donc l'absence de ports de signes religieux, et donc du voile, dans l'exercice de leur fonction.

Mais le voile pudique de la laïcité peut en cacher un autre, et même plusieurs.

L'agression sous couvert de laïcité d'un conseiller RN contre une mère voilée n'est clairement qu'une manifestation raciste de rejet de la population d'origine maghrébine, une manifestation de cette forme de racisme qu'on a pris l'habitude de qualifier d'islamophobie.

Mais ne nous voilons pas la face non plus. La lutte contre l'islamophobie, terme que les mouvements islamistes ont d'ailleurs popularisé, est aussi leur paravent pour imposer leur conception d'un islam politique. Piège de cette situation, l'islamisme alimente l'islamophobie, et réciproquement.

Pour sortir d'un cercle vicieux qui pourrait nous conduire à des affrontements violents, commençons par ne pas tout confondre. L'islamisme n'est certes pas le djihadisme, qui en est la version violente, mais il en est le terreau. Pour autant, ne réduisons pas non plus l'islam, religion qui a, comme les autres, droit de cité dans la République, à l'islamisme, qui n'en est qu'une des traductions ; une conception qui reste minoritaire mais qui, malheureusement, progresse en même temps que la pratique religieuse au sein des communautés musulmanes, comme vient de le révéler un sondage récent\*\*. Et notamment auprès des plus jeunes, qui sont, par exemple, plus nombreux à regretter l'interdiction du voile intégral, ou à penser que « *la charia devrait s'imposer par rapport aux lois de la République* ».

En qualifiant l'islamisme d'ennemi de la République, Emmanuel Macron n'a pas plus attaqué les musulmans que Gambetta n'attaquait les catholiques en 1877 en proclamant : « *Le cléricalisme, voilà l'ennemi.* » Car ce qu'il y a de commun entre les deux, c'est la volonté d'imposer aux citoyens une soi-disant loi religieuse qui serait supérieure à la loi républicaine.

Face à ce risque, la laïcité n'est qu'un rempart. Cessons donc de lui demander plus qu'elle ne peut apporter. Réprimons l'islamophobie avec l'arsenal des lois antiracistes, comme cela vient d'être fait en ce qui concerne Éric Zemmour, condamné pour « provocation à la haine raciale ». Et luttons contre l'islamisme avec les armes de la politique, en nous attaquant, non au voile mais aux racines du mal : à ses racines économiques et sociales, bien sûr, en réinvestissant les « *territoires perdus de la République* », comme l'avait proposé Jean-Louis Borloo ; mais aussi, tels les « hussards noirs de la République », à ses racines idéologiques, en reconquérant les esprits manipulés par la propagande islamiste.

**Daniel Lenoir** (<http://www.daniel-lenoir.fr>)

\* Étude auprès de la population musulmane en France, trente ans après l'affaire des foulards de Creil. Sondage IFOP pour Le Point et la Fondation Jean-Jaurès, septembre 2019.